

ASSEMBLEE GENERALE

CPCA Pays de la Loire

Mercredi 21 mai 2014

DRJSCS — Nantes

**RAPPORT D'ACTIVITES
2013**



CPCA Pays de la Loire - 9, rue des Olivettes - BP 74107 - 44041 NANTES Cedex 1

Tél : 02 51 86 33 12 - Fax : 02 51 86 33 29



SOMMAIRE

<i>RAPPORT D'ACTIVITES 2013</i>	<i>Pages 4 à 30</i>
<i>Vie statutaire</i>	<i>Page 5</i>
<i><u>Axe 1</u> : Renforcer les capacités de la CPCA afin d'informer, former et d'accompagner le secteur associatif pour faire face aux évolutions sociétares</i>	<i>Pages 5 à 13</i>
<i>1. Etre l'interlocuteur de l'accompagnement</i>	<i>Page 6</i>
<i>2. Soutenir et accompagner les initiatives et réflexions sur le territoire</i>	<i>Page 8</i>
<i>3. Former les bénévoles associatifs</i>	<i>Pages 9</i>
<i><u>Axe 2</u> : Représenter les associations et défendre leurs intérêts et leurs valeurs dans le cadre d'un dialogue civil renouvelé avec les pouvoirs publics</i>	<i>Pages 14 à 19</i>
<i>1. Comité de liaison vie associative</i>	<i>Pages 14</i>
<i>2. Participations aux dispositifs de soutien et d'accompagnement de la vie associative et y porter la voix du mouvement associatif</i>	<i>Pages 15</i>
<i>3. Participer et contribuer aux travaux de la CPCA nationale</i>	<i>Page 17</i>
<i>4. Etre en capacité de répondre aux sollicitations d'intervention</i>	<i>Page 18</i>
<i><u>Axe 3</u> : Renforcer la CPCA en encourageant et soutenant les regroupements associatifs et les partenariats</i>	<i>Pages 20 à 29</i>
<i>1. L'année 2013 pour les coordinations membres de la CPCA</i>	<i>Pages 20</i>
<i>2. Développement des partenaires</i>	<i>Page 29</i>
<i><u>Axe 4</u> : Promouvoir la vie associative régionale et favoriser sa parole dans le cadre du débat public</i>	<i>Pages 30</i>
<i><u>Axe transversal</u> : Accompagner les associations dans le cadre des emplois d'avenir</i>	<i>Page 31</i>

Rapport d'activités 2013

VIE STATUTAIRE

Au cours de l'année 2013, la CPCA a tenu :

- 5 Conseils d'Administration : 5 février, 14 mai, 2 juillet, 8 octobre et 26 novembre ;
- 4 bureaux : 31 janvier, 11 mars, 3 septembre et 4 novembre ;
- 1 Assemblée Générale : 27 mars

AXE 1 : RENFORCER LES CAPACITÉS DE LA CPCA AFIN D'INFORMER, FORMER ET ACCOMPAGNER LE SECTEUR ASSOCIATIF POUR FAIRE FACE AUX ÉVOLUTIONS SOCIÉTALES

Les associations ancrent leur légitimité dans la valorisation d'un projet inscrit sur un territoire de vie, de travail en mettant en mouvement différents acteurs. Les activités déployées relèvent souvent d'une mission d'intérêt général en contribuant au maintien et au renforcement de la cohésion sociale par une meilleure accessibilité de services aux populations.

Les profondes et nombreuses mutations qui touchent notre société questionnent le monde associatif et ses dirigeants.

Comment s'adapter à ce nouvel environnement tout en maintenant ce qui fonde l'engagement associatif ? Une manière d'entreprendre plus solidaire. Les besoins évoluent, les attentes et exigences également.

Certains repères traditionnels se déplacent du fait des réformes en tout genre : administratives, normatives, budgétaires mais également républicaines avec la réforme de l'Etat et des collectivités territoriales ou « globalisantes » avec l'Europe et la mondialisation. La démographie, les modes de vie ne sont plus tout à fait ceux d'il y a quelques années.

Ainsi, la professionnalisation, les nouvelles modalités de partenariat avec les pouvoirs publics, la concurrence dans l'accès aux financements, les transformations de l'engagement citoyen contraignent les associations à faire évoluer leurs modes de fonctionnement.

Une étude de mars 2011 réalisée par la CPCA Nationale, l'AVISE et le CSA fait apparaître que les associations attendent de leurs fédérations :

- ↳ Des apports d'information : 72%
- ↳ Le partage, l'échange et une mise en lien : 64%
- ↳ Un appui technique : 64%
- ↳ La défense de valeurs et intérêts communs : 60%
- ↳ La mutualisation d'outils et de services communs : 58%
- ↳ L'accès à des formations : 56%
- ↳ De la visibilité : 34%

Face à ces constats, **il semble nécessaire de faire de la CPCA un lieu ressource au service des associations afin de fournir les outils, clés d'analyse et de lecture des mutations économiques et sociétales** sur les champs suivants :

- Engagement (Formation des bénévoles, valorisation du bénévolat, service civique)
- Emploi
- Financement

- Gouvernance
- Mutualisation
- Points d'appui – où trouver l'information ?

1. ETRE L'INTERLOCUTEUR POLITIQUE DE L'ACCOMPAGNEMENT

En 2013, la question de l'**accompagnement** a été l'une des thématiques sur laquelle la CPCA a concentré son action, avec comme enjeux de :

➤ **Faire en sorte que la CPCA soit identifiée comme l'interlocuteur politique de l'accompagnement en :**

- valorisant la spécificité du travail d'accompagnement du secteur associatif qui tient dans la méthode : construction collective des savoirs-faire au fil du temps et des expériences de terrain, transmission transgénérationnelle, expérience de terrain.
- valorisant le fait fédératif : les associations sont accompagnées par les têtes de réseaux pour produire, mutualiser et diffuser leurs expertises, leurs outils, leurs expériences et ainsi accompagner le changement dans le respect du projet associatif.

➤ **Repositionner l'accompagnement PAR les associations et le faire reconnaître dans le cadre d'une politique publique pensée pour et PAR les associations,**

et ainsi éviter la systématisation unique du recours au DLA ou « experts » privés par les pouvoirs publics.

Plusieurs actions ont été menées en ce sens en 2013 :

- Une action « nouveaux services » dans le cadre du FDVA a été réalisée en 2013 en partenariat avec le Centre de Ressources à la Vie Associative porté par la Ligue de l'Enseignement
- La participation de la CPCA au groupe de travail Sarthe
- Le dossier DLA régional

PRÉPARATION À LA MISE EN PLACE D'UNE PLATE-FORME

RÉGIONALE DE RESSOURCES ET D'ACCOMPAGNEMENT À LA VIE

ASSOCIATIVE AU SERVICE DE LA POPULATION LIGÉRIENNE.

Cette action, menée en partenariat avec le **Centre de Ressources à la Vie Associative** porté par la Ligue de l'Enseignement, a été financée dans le cadre du FVDA sur l'axe « Nouveaux Services ».

Cette action répond à plusieurs objectifs :

- Donner une information claire et lisible des points d'appui aux associations et porteurs de projets ligériens, fédérés ou non.
- Valoriser le travail d'accompagnement des réseaux associatifs et ainsi renforcer l'intérêt fédératif,
- S'inscrire dans une logique de développement durable et agir contre les disparités de territoire inhérentes à la région en facilitant l'accès à l'information et la consultation en ligne.
- Mettre à la disposition de toutes et tous les ressources documentaires pratiques et un accompagnement de proximité généraliste afin de faciliter la gestion administrative des associations en complément des actions de formations proposées par la CPCA et mises en œuvre par ses réseaux. Il s'agit ici notamment d'abonder au développement du CRVA porté par la Ligue de l'enseignement sur les Pays de la Loire. Celui-ci est aujourd'hui un acteur reconnu de l'accompagnement en primo information des bénévoles, au service de l'intérêt général.

L'action s'est déclinée en 3 axes :

1- Recenser les actions d'accompagnement (de la primo-information à l'accompagnement sur la durée) réalisées par les réseaux associatifs, les mettre à la disposition de toutes et tous et ainsi inciter au fédéralisme,

Un comité de pilotage réunissant le CRAJEP, l'URIOPSS, le CROS et la Ligue de l'Enseignement a été mis en place au sein de la CPCA. Il s'est réuni plusieurs fois au cours de l'année pour l'élaboration de l'enquête.

L'enquête a été adressée à l'ensemble des réseaux membres de la CPCA à l'automne 2013. Une quinzaine de réponses a été obtenue..

Plusieurs relances ont été réalisées, néanmoins les résultats ne sont pas probants à ce jour la terminologie d'accompagnement se révélant trop floue pour la plupart des acteurs. L'enquête sera donc poursuivie en 2014.

2- Valoriser, soutenir et compléter le site internet régional www.associations-lpdl.org, financé en 2012 par le FDVA par l'enquête préalablement citée, et la valorisation des points d'appui à la vie associative (CRIB, PAVA, PLIAI, MAIA) en lien avec les directions départementales Jeunesse et Sports.

Le site a continué à diffuser l'ensemble des éléments liés aux politiques publiques et à leur impact local, citons les politiques de l'emploi ou les manifestations régionales ou les financements publics, sans que néanmoins une organisation transversale de l'information ne soit mise en œuvre à ce stade, avec les services de l'Etat. Ce travail sera poursuivi en 2014, avec les services de la DRJSCS et des DDCS des 5 départements, les critères de lisibilité des différentes dénominations des points d'appui selon les départements et de leur action étant à ce jour difficilement lisibles pour les bénévoles non expérimentés. Ce point nécessite en préalable la clarification de la chaîne de l'accompagnement tels que proposée dans le point 1.

3- Concourir au développement d'un appui de proximité en direction du plus grand nombre sur le territoire ligérien via un opérateur identifié : le CRVA des Pays de la Loire. Il s'agit ici de soutenir la vie associative dans une démarche d'éducation populaire et de faciliter la mise en place des projets associatifs selon plusieurs modalités dans :

- L'élaboration d'une réponse circonstanciée basée sur les éléments du cadre légal (droit des associations, code des assurances, droit du travail ...). Celle-ci s'appuie si nécessaire sur les compétences des structures ressources de référence (syndicat employeur, DIRECCTE, Urssaf...) ou les compétences internes des fédérations (responsable administratif et financier, comptables en charge de la gestion sociale).
- L'accompagnement à la structuration des associations en termes de gouvernance, d'organisation et de place des acteurs, au service du projet associatif.
- L'appui à la consolidation économique, sociale et organisationnelle des associations.
- L'appui à la fonction employeur : cadre légal, étude de contrats de travail, gestion de paie. Le CRVA des Pays de la Loire est effectivement la seule structure reconnue tiers de confiance régionalement sur l'ensemble des Pays de la Loire par l'URSSAF. A ce titre, il peut réaliser les bulletins de paie et les déclarations des données sociales pour le compte des associations ligériennes.
- L'orientation, suite à la primo information, vers les lieux et structures ressources du territoire : Fondes, CEAS, Direccte, Urssaf, DDCS, DRJSCS
- L'appui à l'inscription dans des dispositifs existants : chèque emploi associatif, Impact Emploi, emplois aidés...
- La mise en place de temps forts au cœur des préoccupations des bénévoles
- La mise en place de sessions de formations pour les responsables associatifs

- La mise en place de formation – actions

PARTICIPATION AU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA SARTHE

Le Centre Social des Quartiers Sud (CSQS), le Centre d'Etude et d'Action Sociale de la Sarthe (CEAS 72) et France Bénévolat Sarthe (FB 72) ont mené une étude action visant à identifier l'offre d'appui proposée aux associations sur le département de la Sarthe.

Cette étude a été menée en partenariat avec la CPCA, la CRESS, Uniformation et la DDCS 72 et en complémentarité de l'enquête précédemment citée, puisque les questionnaires adressés aux associations ont été élaborés sous la même trame.

Cette étude a permis de réaliser un état des lieux départemental des ressources d'appui aux associations sur l'ensemble du territoire, selon :

- La nature de l'appui
- Les domaines de gestion et les problématiques sous-jacentes
- Les spécificités sectorielles, territoriales et/ou temporelles.

Ce travail sera mutualisé en 2014 avec la poursuite de l'enquête de la CPCA sur les réseaux membres pour renforcer le travail de clarification de la chaîne de l'accompagnement en Pays de la Loire.

LE DOSSIER DLA RÉGIONAL

Le second semestre 2013 a été consacré en bonne partie à la mise en place d'un partenariat avec la CRESS pour un co-portage du DLA régional (ex-C2RA).

Pour cela et en complémentarité de l'enquête sur les accompagnements des réseaux associatifs, la CPCA s'est appuyée sur le CRVA pour travailler sur le positionnement de la CPCA et ses réseaux dans le portage du dispositif DLA régional. Différentes réunions ont eu lieu entre la CPCA et le CRVA pour aider à constituer le portage de la mission « Accompagnement » du DLA régional.

Puis un groupe de travail constitué du CRVA, de l'URIOPSS et du CROS a pu mettre en avant les actions d'accompagnement réalisées par les réseaux associatifs.

2. SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LES INITIATIVES ET REFLEXIONS SUR LE TERRITOIRE

Depuis quelques années, la CPCA participe à un groupe de travail sur la Mayenne réunissant l'AJIT 53 (Accompagnement des Jeunes et des Initiatives sur le Territoire 53), la DDCSPP 53 et le Crédit Mutuel, dont l'objet est d'organiser des temps d'échanges sur la vie associative.

En 2012, une soirée conférence débat a eu lieu sous le thème « **Le bénévole, une espèce menacée ?** ». Sous forme de théâtre, cette soirée a permis à la cinquantaine de participants d'échanger sur les problématiques liées à l'engagement bénévole et de trouver ensemble les moyens de mobiliser les bénévoles.

Le document de synthèse a été réalisé en 2013 et diffusé très largement.



Les conclusions de cette soirée nous ont amené à nous pencher sur la question de la gouvernance.

Le 15 octobre 2013, une autre conférence débat a été organisée « **La gouvernance dans les associations : se conformer ou inventer la démocratie** ». Philippe Eynault, Maître de Conférences à l'Université Panthéon Sorbonne à Paris, référent de la CPCA Nationale sur la question de gouvernance est venu apporter son analyse et a contribué aux débats entre la trentaine de participants, dont l'objectif était de trouver ensemble les outils pour une gouvernance et un fonctionnement en adéquation avec le projet de l'association.

3. FORMER LES BENEVOLES ASSOCIATIFS

3.1. RAPPEL DU CONTEXTE

Depuis 2006, un des axes d'investissement important de la CPCA Pays de la Loire est la formation des bénévoles. Un diagnostic a été réalisé en 2006. Il a fait apparaître un réel besoin pour les bénévoles en matière de formations, que des formations existaient mais qu'elles étaient mal connues, ou mal réparties sur les territoires.

La CPCA a donc mis en place 3 programmes de formation, soutenus par le Conseil Régional. Un premier en 2008, un second en 2010, un troisième en 2012 dont le succès a été avéré.

Pour 2013-2014, la CPCA a proposé d'organiser un nouveau programme de formation à partir des 5 éléments :

- Le bilan et évaluation du programme de formation 2010, réalisé par la CPCA, auprès des bénévoles et auprès des associations formatrices du programme
- Le bilan et évaluation du programme de formation 2012
- Les préconisations du cabinet Mouvens - Etude formation des bénévoles dans les associations sportives
- Les préconisations du Schéma régional des jeunes concernant la formation des jeunes bénévoles
- Les propositions de la CPCA Pays de la Loire acceptées lors du précédent programme :

→ **Le calendrier :**

Un calendrier calqué sur le rythme scolaire

→ **Le programme :**

La CPCA et ses réseaux définissent le programme (contenus, territoires d'intervention en fonction de leurs spécificités et de leurs besoins,...)

→ **Les seuils de maintien des formations :**

La CPCA et ses réseaux définissent les conditions de maintien ou non d'une formation selon le nombre de participants qu'ils considèrent juste au regard de la spécificité de certains

territoires ou de certaines associations. Ce maintien se fait en concertation avec la Région en amont des formations.

→ **Le défraiement des réseaux :**

Au regard des travaux réalisés en amont des formations, il s'agit de pouvoir indemniser les réseaux qui ont participé au programme mais n'ont pu dispenser de formations faute d'un nombre suffisant d'inscrits.

→ **La pluriannualité de conventionnement :**

Souhait d'un engagement global de la Région et d'un conventionnement pluriannuel sur 2 ans permettant de s'inscrire dans la durée et la pérennité du dispositif et ainsi développer l'offre de formation particulièrement en direction des associations « hors réseaux ». La stabilité ainsi assurée doit également conduire à viser le public jeune afin de permettre un engagement associatif y compris dans les instances de pilotage.

La départementalisation du programme :

Les bilans et évaluations réalisés au fur et à mesure des programmes ont fait apparaître des attentes et besoins différents selon les départements. Nous nous appuyons donc pour cela sur les réseaux départementaux, acteurs de la formation des bénévoles, qui ont une réelle connaissance des bénévoles sur leur territoire pour déterminer ensemble les spécificités de chaque département.

3.2. PRINCIPES DU PROGRAMME DE FORMATION

Un programme départementalisé de 8 formations. Les mêmes qu'en 2012.

Le calendrier

Un calendrier sur 2 ans :

- Juillet à Août 2012 : Mise en place du nouveau programme
- Septembre à décembre 2012 : Première campagne de communication
- Janvier 2013 à juin 2014 : tenue du programme de formation – 18 mois
 - o Juin 2013 : évaluation pour permettre une adaptation du programme
 - o Juin 2013 à septembre 2013 : deuxième campagne de communication
 - o Mai-juin 2014 : évaluation du programme

Les contenus

	NIVEAU 1	NIVEAU 2
F1	Rôles et missions des membres d'une association	
F2	Mobilisation des bénévoles	
F3	Responsabilités juridiques et assurances - Initiation	Perfectionnement
F4	Gestion associative – Initiation	Perfectionnement
F5	Recherche de financement	
F6	Utilité Sociale – Initiation	Perfectionnement
F7	Communication	
F8	Fonction Employeur – Initiation	Perfectionnement

Les niveaux de formation ont été mis en place au cas par cas selon les territoires et selon les retours des réseaux organisateurs des formations

Les réseaux

Nous avons proposé aux associations de reprendre les mêmes formations qu'en 2012. L'évaluation de la formation « Responsabilités juridiques et assurances » assurée par le CAVA 49 sur Angers, étant très négative, la commission formation a décidé de ne pas proposer au CAVA de faire de nouveau cette formation. La CPCA devant être garante des contenus qui sont proposés. Ainsi, c'est la Ligue de l'Enseignement qui a repris cette formation pour le programme 2013-2014.

La communication



C'est un des axes très important pour la réussite du programme. En effet, nous avons pu constater qu'un délai de communication important était nécessaire pour que l'information puisse être diffusée au plus grand nombre. Pour cela, la communication a été lancée dès le début du mois de septembre. L'objectif de la CPCA est d'atteindre l'ensemble des bénévoles de la Région, les fédérés et non fédérés.

Deux campagnes de communication ont été réalisées :

- Une de septembre à décembre 2012 : avec l'organisation d'un évènement dans chaque département pour présenter le programme
- Une seconde de juin à septembre 2013

LES OUTILS

<i>Supports papier</i>	Pour une meilleure lisibilité : - Une plaquette par département reprenant le cadre régional - Une plaquette régionale simplifiée faisant référence au dispositif - Une affiche
<i>Internet</i>	Le programme a été mis en ligne sur le site de la CPCA dès le mois de septembre 2012, les 5 plaquettes départementales et la plaquette régionale seront téléchargeables sur le site : cpca-pdl.org Les plaquettes ont été diffusées par mail Les plaquettes ont également été téléchargeables sur d'autres sites internet – les réseaux membres, les DDSCS, les villes, la CRES, les sites ressources pour les associations
<i>Presse</i>	Nous avons pu faire le constat qu'il est difficile de mobiliser la presse sur ce genre de communication, et que son impact en terme de diffusion est faible. Grace à l'adhésion de la FRAP à la CPCA, et un travail de ce réseau pour agir en faveur de la formation des bénévoles, la communication a été incitée auprès des radios associatives en Pays de la Loire

LES CONTENUS

Afin de garder une continuité dans le programme, nous avons décidé de garder la même présentation.

La gratuité n'est pas affichée, mais la prise en charge par la Région et l'Etat l'est.

L'inscription à une formation a été placée dans un cadre contractuel entre le bénévole et la CPCA

Les inscriptions sont centralisées à la CPCA

Les plaquettes contiennent :

- la présentation des 8 formations, avec les dates et horaires.
- les réseaux ne seront pas identifiés par formation, mais seront mentionnés avec leurs noms et logos sur la plaquette comme acteurs du programme coordonné par la CPCA Pays de la Loire
- une partie reste consacrée à la remontée de besoins sur les territoires – nous incitons les bénévoles à nous faire part de leurs demandes sur leurs territoires en expliquant que la CPCA peut intervenir sur des territoires plus délocalisés.
- il est fait mention dans chaque plaquette que des programmes similaires existent sur les autres départements de la Région et qu'ils sont téléchargeables sur le site de la CPCA

LES DESTINATAIRES

La CPCA souhaite pouvoir toucher un maximum de bénévoles, qu'ils soient ou non adhérents à des réseaux membres de la CPCA. En terme de profil, nous pensons que ce sont les bénévoles en responsabilités ou en passe de le devenir qu'ils vont suivre ces formations.

Concernant les jeunes, un travail de rapprochement a été réalisé avec l'Université.

Par ailleurs, en 2013, la CPCA a participé à plusieurs forums, débats (voir point suivant) qui ont permis une diffusion du programme de formation.

3.3. BILAN À MI-PARCOURS DU PROGRAMME DE FORMATION

Contrairement aux précédentes éditions, ce programme de formation a rencontré un succès mitigé. En effet, bon nombre de formations n'ont pas eu lieu faute d'un nombre suffisant d'inscrits.

Concernant les formations programmées en 2013

	44			49			53			72			85			TOTAL	
	A			A			A			A			A			Inscrits	participants
1 : Rôles et missions	A	12	9	A	5		A	7		A	6		A	3		33	9
2 : Mobilisation des bénévoles	A	14	8	A	7	5	A	11		A	10		A	6		48	13
3 : Responsabilités juridiques	A	18	7	A	6		A	5		A	10		A	4		43	7
	B	5		B	6					B	9	?	B	3		23	?
4 : Gestion associative	A	21	12	A	7	?	A	6		A	36	19	A	5		75	31
	B	20	13	B	7	?	B			B			B	3		30	13
	C	21	8													21	8
	D	19	6													19	6
5 : Recherche de financement	A	19	16	A	12		A	5		A	18	10	A	3		57	26
6 : Communication	A	17	13	A	10	?	A	18	14	A	18	11	A	11	6	74	44
7 : Utilité Sociale	A	14	7	A	4		A	12	7	A	8	4	A	4		42	18
	B	10	3	B	4					B	8		B	4		26	3
8 : Fonction employeur	A	17	14	A	3		A			A	10		A	9	9	39	23
	B	3		B	3					B	8		B	2		16	0
TOTAL	14	210	116	12	74	5	9	64	21	12	141	44	12	57	15	546	201

Légende :

	Formations reportées
	Formation annulée
	Formations réalisées

Au départ, **57 formations étaient programmées en 2013 et 546 inscrits**

Au total :

- **26 formations** ont eu lieu avec un faible taux de participation, **201 participants** (chiffre non définitif) en moyenne **7,7 participants par formation**
- Un fort désistement entre les inscriptions et les participations réelles...
- 1 formation a été annulée
- **30 formations ont été reportées sans date**

Des formations étant programmées sur le premier semestre 2014, l'évaluation complète (qualitative et quantitative) sera réalisée au mois de juin 2014 et sera mutualisée avec les éditions précédentes, des réunions seront organisées sur les départements pour essayer de connaître les réseaux du succès mitigé de ce programme, et ainsi trouver les moyens de mieux correspondre à l'attente des bénévoles sur notre région.

AXE 2 : REPRÉSENTER LES ASSOCIATIONS ET DÉFENDRE LEURS INTÉRÊTS ET LEURS VALEURS DANS LE CADRE D'UN DIALOGUE CIVIL RENOUVELÉ AVEC LES POUVOIRS PUBLICS

Si le « dialogue social » entre les syndicats de salariés, les employeurs et les institutions est profondément installé et normé, il n'en est pas de même avec le « dialogue civil ». **Les associations sont des interlocutrices pertinentes car en prise directe avec le terrain et ses populations. Elles constituent des baromètres et capteurs des attentes et besoins des populations liés à un territoire ou à une action sectorielle. Elles ont donc toute légitimité à éclairer les élus dans le cadre de leurs mandats et à participer à l'élaboration d'une société plus solidaire et citoyenne.**

La multiplication des compétences des collectivités et les effets de la territorialisation de l'action de l'Etat nécessitent le **renforcement d'un dialogue civil au niveau régional**. Les associations attendent une action publique conçue en concertation avec elles pour clarifier les compétences respectives et mettre en cohérence les dispositifs dans les territoires.

Le mouvement associatif organisé a ainsi vocation à être intégré dans tous les espaces de concertation.

1. COMITÉ DE LIAISON VIE ASSOCIATIVE

Objet	Espace d'information, d'échange, de concertation, de réflexion, d'analyse partagée, de coopération, de co-construction et d'élaboration de propositions sur les politiques régionales liées au champ de la vie associative et de sa structuration Espace co-piloté par la CPCA et la Région.
Objectifs	Faire émerger des besoins communs à la Région et aux associations Echanger et avancer collectivement sur des problématiques et chantiers définis conjointement Trouver les moyens de répondre aux enjeux identifiés par la co-construction et la co-production de politiques publiques

En 2013, lors de l'Assemblée Générale de la CPCA, le 23 mars 2013, **la charte des engagements réciproques entre la CPCA et le Conseil Régional** a été signée par Alain Forest, président de la CPCA et Laurence Adrien Bignon, Vice-présidente du Conseil Régional. Cette charte a pour objet de décrire les principes d'actions partagées en clarifiant le rôle de chaque partie.



En 2013, 4 CLVA ont eu lieu (8 février, 7 juin, 4 juillet, 6 novembre), la majorité pour la préparation du débat du 7 février 2014.

2. PARTICIPER AUX DISPOSITIFS DE SOUTIEN ET D'ACCOMPAGNEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE ET Y PORTER LA VOIX DU MOUVEMENT ASSOCIATIF

2.1. FDVA

Comme les années précédentes et depuis 2008, la CPCA est partenaire de l'Etat et du Conseil Régional dans une gestion tripartite du FDVA. Pour rappel, le FDVA (Fonds pour le Développement de la vie associative) a été institué en remplacement du FDVA, le 30 décembre 2011 par le décret n°2011-2121.

La composition de la commission consultative en 2013 a été la même que celle de 2012, à savoir une représentation de 8 personnes pour les associations.

Attributions des crédits

Le montant de l'enveloppe pour l'année 2013 a été de **387 600 euros** (des crédits non consommés en 2012 ont été réaffectés en 2013, et une enveloppe supplémentaire a été accordée à la région des Pays de la Loire).

Evolution 2011/2012/2013

<i>Année</i>	<i>Nb total d'actions demandées</i>	<i>Montants demandés</i>	<i>Nb total d'actions retenues</i>	<i>Montants attribués</i>
2011	358	522 752	287	355 000
2012	318	654 131	253	358 500
2013	404	709 872	312	387 671

Rencontres régionales du FDVA du 6 décembre 2013



Pour la 5^{ème} année consécutive, la DRJSCS a organisé une journée de réflexion sur la formation des bénévoles avec les associations dépositaires de dossiers FDVA.

En 2013, le thème central a été :
« **Activités, travail, emploi : quels choix**

pour les associations », avec Mathieu Hely, sociologue, maître de conférence à l'Université Paris 10-Nanterre.

3 tables rondes ont eu lieu :

- Table ronde n°1 : **Le travail au sein des associations est-il de nature différente selon qu'il est exécuté par des bénévoles ou des salariés ?**
- Table ronde n°2 : **Le travail au sein de l'association : un enjeu pour les « travailleurs » de la vie associative, mais de quelle nature ?**
- Table ronde n°3 : **A travers leurs organismes représentatifs respectifs, le couple salariés-dirigeants associatifs, n'a-t-il pas pris l'ascendant sur les bénévoles ?**

2.2. C2RA-DLA

En tant que pilote non financeur, La CPCA a participé en 2013 à tous les comités de pilotage du dispositif C2RA aux côtés de la DIRECCTE, du Conseil Régional et de la Caisse des Dépôts, ainsi qu'à quelques comités d'appui des DLA départementaux.

DLA régional

Le DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) a été créé en 2002 par l'Etat (Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle) et la Caisse des Dépôts (CDC), avec le soutien du FSE, rejoints par la CPCA et les collectivités territoriales, avec l'objectif de consolider les emplois et les activités des structures d'utilité sociale.

10 ans après sa création, les pilotes ont décidé de lancer une démarche de rénovation du dispositif, visant à renforcer son efficacité et sa performance au service de ses bénéficiaires et au regard des enjeux de politique publique en matière d'emploi (rapport de l'IGAS, diagnostic Soleil Bleu, études sur l'évolution du secteur associatif et l'ESS)

Finalité du dispositif : la création, la consolidation, le développement de l'emploi et l'amélioration de la qualité de l'emploi dans une démarche de renforcement du modèle économique de la structure accompagnée, au service de son projet associatif et du développement du territoire.

Le deuxième semestre 2013 a donc été consacré à construire le positionnement de la CPCA dans le cadre du nouvel appel à projets en partenariat avec des réseaux ressources acteurs de l'accompagnement des associations et plus particulièrement le CRVA porté par la Ligue de l'Enseignement. De nombreuses rencontres ont eu lieu avec les nouveaux représentants de la CRESS dans l'objectif de déposer une réponse partenariale : CRESS et CPCA.

La CPCA Pays de la Loire a vu avant tout dans cette mission une opportunité de travailler à une complémentarité des dispositifs d'appui proposés aux associations,

de rendre lisible à l'ensemble des bénévoles de la région l'offre d'accompagnement du territoire.

Au-delà de l'acquisition de compétences techniques, elle a souhaité donner du sens à cette mission pour la mettre au service d'une politique de développement des activités d'utilité sociale, via un soutien à la professionnalisation des associations, partagée entre le monde associatif et ses partenaires.

Le projet que souhaite mener la CPCA en participant au portage du DLA régional repose sur :

- Favoriser l'interconnaissance et la coopération entre les réseaux associatifs et les acteurs du DLA en vue d'une montée en compétence de l'ensemble des acteurs de l'accompagnement
- Garantir la qualité et la pertinence des accompagnements proposés, notamment par la définition d'un cadre d'intervention respectueux des valeurs associatives, co-construit avec les partenaires
- Inscrire le DLA durablement dans le paysage associatif, aux côtés des autres acteurs du soutien à la vie associative dans une recherche de complémentarité
- rendre lisible l'offre d'accompagnement sur le territoire des Pays de la Loire avec un double objectif :
 - Donner aux bénévoles de la région une information claire et pertinente sur les différents points d'appui/ressources
 - Rendre lisible le travail d'accompagnement des acteurs associatifs (et le valoriser) auprès des pouvoirs publics,
- Valoriser la spécificité du travail d'accompagnement du secteur associatif qui tient dans la méthode : construction collective des savoirs-faire au fil du temps et des expériences de terrain, transmission transgénérationnelle, expérience de terrain.
- Valoriser le fait fédératif : les associations sont accompagnées par les têtes de réseaux pour produire, mutualiser et diffuser leurs expertises, leurs outils, leurs expériences et ainsi accompagner le changement dans le respect du projet associatif.

La CPCA a souhaité se positionner comme pilote de la partie accompagnement et la CRESS pilote de l'animation et coordination du dispositif.

Finalement, c'est un projet multipartenarial qui a été déposé et retenu

- La CRESS chef de fil pour le portage du dispositif
- La CPCA, le Fondes, la FAL53, le CEAS 72 et le CEAS 85(porteurs des DLA départementaux) partenaires (au même niveau) de la CRESS.

2.3. FSE

La mesure 4-2.3 s'inscrit dans le programme opérationnel du Fonds Social Européen pour la France de 2007-2013 « compétitivité régionale et emploi ». Ce dispositif autrement appelé « appui aux microprojets » vise à soutenir des projets en lien avec l'emploi, la formation, l'insertion professionnelle dans les structures associatives et coopératives de petite taille (jusqu'à 5 salariés) relevant du champ de l'économie sociale et solidaire. Les projets sont retenus par le comité de sélection en fonction de critères économiques, sociaux, innovants et selon le secteur d'activités.

Marie Chauvin siège au comité de sélection au titre de la CPCA.

3. PARTICIPER ET CONTRIBUER AUX TRAVAUX DE LA CPCA NATIONALE

La CPCA Pays de la Loire (par son président et sa coordinatrice) a participé à tous les rassemblements organisés par la CPCA Nationale :

- Journée thématique du 21 janvier 2013 : « les associations, actrices du développement des territoires », qui a largement inspiré celle organisée en Pays de la Loire le 7 février 2014.
- Les conférences des régions, qui sont des lieux d'échanges constructifs entre les CPCA régionales, la CPCA Nationale et les coordinations nationales.
- Les commissions de travail :
 - o Dialogue civil et action publique
 - o Economie
 - o Bénévolat/Volontariat
 - o Emploi

Dont les productions ont été diffusées.

En 2013, la CPCA Nationale s'est beaucoup mobilisée dans le cadre de la loi ESS en proposant des amendements pour faire en sorte que la vie associative bénéficie d'une meilleure reconnaissance.

C'est lors de l'Assemblée générale extraordinaire de décembre 2013 que la CPCA Nationale a changé de nom pour devenir « **le mouvement associatif** », avec comme *dead-line choisir l'intérêt général*.

4. ETRE EN CAPACITÉ DE RÉPONDRE AUX SOLLICITATIONS D'INTERVENTION QU'ELLES PROVIENNENT DES ASSOCIATIONS OU BIEN DES COLLECTIVITÉS

FORUM DU BÉNÉVOLAT FRANCE BÉNÉVOLAT

Le 25 janvier 2013, la CPCA a tenu un stand au Forum du bénévolat organisé par France Bénévolat pour faire la promotion du programme de formation

FORUM DU BÉNÉVOLAT ANGERS - IN EXTENSO

Le 25 mars, c'est Angers au forum du bénévolat organisé par In Extenso que la CPCA a tenu un stand.

JOURNÉE MULTI-CONSEILS LE MANS

Une action expérimentale organisée par le CEAS 72, le Centre Social des Quartiers Sud et France Bénévolat Sarthe a été organisée au Mans le 13 septembre 2013. Cette journée, à laquelle la CPCA a tenu un stand sur la formation des bénévoles a eu pour objet de réunir

les acteurs de l'accompagnement de tous les secteurs de gestion auxquels les associations peuvent être confrontées.

Cette journée a permis d'apporter une première réponse au besoin d'accompagnement personnalisé des dirigeants associatifs et de disposer d'une expérience capitalisable pour enrichir l'étude citée au point 1.

COLLECTIF DES ASSOCIATIONS CITOYENNES – JEAN-MARIE

MOREL

Le 4 octobre 2013, Jean-Marie MOREL, vice-président, a représenté la CPCA à une table ronde organisée par le Collectif des Associations Citoyennes, dont l'objet était d'échanger et alerter sur l'avenir des associations et plus particulièrement sur les risques de mise en concurrence, le recours de plus en plus fréquent à l'appel d'offres et au marché, la définition de la subvention, celle de l'intérêt général, ainsi que la question du rôle citoyen des associations et de leur place et rôle dans la co-construction des politiques publiques.

Une quarantaine de personnes ont pu débattre lors de cette soirée (représentants d'associations, de collectivités, de services de l'Etat...)

ECOLE DES MINES

La Chaire est conçue comme un laboratoire collaboratif et un centre ressource "open source". Elle propose un espace d'échanges, d'expérimentation et de capitalisation pour avancer, conceptuellement et opérationnellement, vers la mise en œuvre d'un nouveau modèle de développement. Les travaux de recherche-action sont principalement centrés sur deux grands thèmes d'exploration complémentaires et intimement liés, à savoir : **"nouveaux rapports à l'économie et à la consommation"** et **"mondialisation par des territoires responsables et solidaires"**, la question de l'évaluation en développement durable intervenant en filigrane.

Ces différents volets seront traités en prenant appui sur un ancrage territorial "Grand Ouest" (Bretagne et Pays de la Loire), et en adoptant une vision résolument axée sur l'ouverture au monde, c'est-à-dire en tenant compte des interdépendances et des interactions existantes et potentielles.

C'est par l'intermédiaire de Philippe Audic, Président du Conseil de Développement de Nantes Métropole que nous avons été sollicités dans le cadre du travail engagé sur la transition énergétique (Vers une transition énergétique ? Quelles énergies pour demain et pour tous, sur le territoire ?).

Notre contribution a reposé sur la question de l'implication des citoyen-ne-s et la capacité d'expertise des associations. Nous avons mis en évidence le peu de recours des pouvoirs publics à cette compétence fondamentale du monde associatif qui réfléchit dans un cadre d'intérêt général et non de défense des avantages particuliers. Dans le cadre d'un débat citoyen sur les questions de l'énergie cette capacité associative de conduire les débats en fonction d'un projet social est largement ignorée ou sous utilisée. Les représentant-e-s de la Chaire présent-e-s ainsi que les partenaires ont, eux-mêmes, indiqué qu'ils avaient sous-estimé cette dimension de l'engagement associatif.

AXE 3 : RENFORCER LA CPCA EN ENCOURAGEANT ET SOUTENANT LES REGROUPEMENTS ASSOCIATIFS ET PARTENARIATS

1. L'ANNÉE 2013 POUR LES COORDINATIONS MEMBRES DE LA CPCA

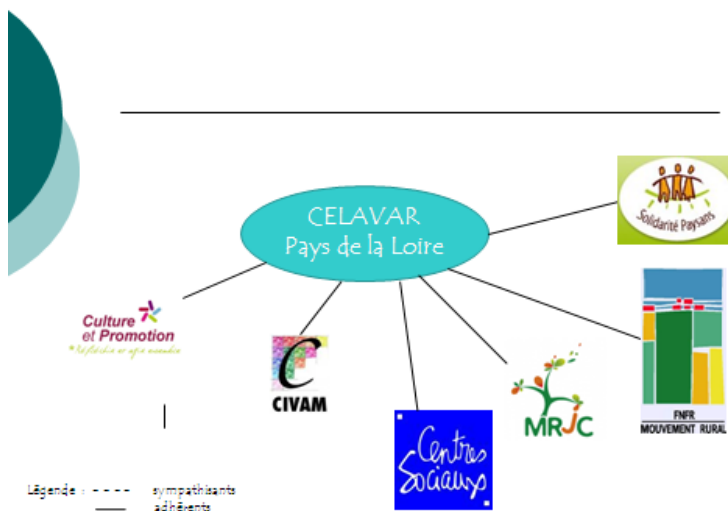
1.1. LES MEMBRES DU COLLÈGE 1

CADECS

Texte non obtenu au moment de la rédaction du rapport d'activités...

CELAVAR

Ses membres... très actifs :



Et Accueil Paysans, arrivée en 2013.

Ses valeurs :

- Etre un espace d'échanges et de productions
- Porter une réflexion et interpeller
- Représenter à un niveau régional les valeurs portées par les associations membres...

Ses actions :

- Organisation d'une Journée sur « la coopération au service du développement économique des territoires ruraux » à Chemillé en partenariat avec l'IRESA, inter-réseaux de l'économie solidaire en Anjou ;
- Animation du Réseau rural régional des Pays de la Loire et réflexions sur les formes du RRR dans le cadre de la programmation européenne 2014-2020, avec la région Pays de la Loire, autorité de gestion du Feader ;

- ✎ Organisation d'une journée de réflexion et d'appropriation relative à la charte nationale des engagements réciproques Etats/Collectivités/Associations
- ✎ ... Et pour la suite : Une journée lecture de paysage sur la région de Baugé, désertée par nos associations ; poursuivre l'animation du réseau rural jusqu'en juin 2015, réfléchir à notre investissement possible dans le collectif des associations citoyennes, etc...

CRAJEP

Le CRAJEP des Pays de la Loire s'est doté d'un programme spécifique pour l'année 2013. Ce programme s'est articulé entre autre autour des thématiques suivantes :

La Participation des Jeunes en Région :

Le CRAJEP et ses réseaux ont poursuivi leur réflexion autour des conditions d'une réelle participation des jeunes aux politiques régionales qui les concernent. Il a poursuivi son action dans le cadre de l'animation d'une large consultation régionale des 15-30 ans (plus de 600 participants) qui abouti à la constitution du Conseil Régional des Jeunes. Cette démarche est portée collectivement par 11 membres du CRAJEP dont la Ligue de l'Enseignement, qui a animé 6 groupes en Mayenne, Vendée, et Loire-Atlantique et participé à l'animation des Forums Départementaux, ainsi qu'à la phase régionale.

L'international :

Le CRAJEP a initié un travail d'étude en partenariat avec France Volontaires autour des engagements volontaires et solidaires à l'international en Pays de la Loire. Cette démarche d'observation a été portée par un comité de pilotage réunissant service de l'État, collectivités ligériennes, associations de solidarité internationale et de jeunesse et d'éducation populaire. Ce travail pourrait être une ressource aux futurs comités régionaux de la mobilité des jeunes qui verront le jour à la rentrée 2014.

Emploi et Métier de l'animation :

Le CRAJEP et ses membres poursuivre un travail de réflexion et d'observation des métiers de l'animation et des besoins en formation. Ce groupe de travail, a organisé en novembre 2013, une Agorajep interrogeant à travers la formation et l'emploi les métiers de l'animation. Cet événement fût également l'occasion de signer une convention cadre autour du déploiement des emplois d'avenir dans le champ associatif de la jeunesse et de l'éducation populaire avec l'État et la Région.

Renouvellement du CESER :

Enfin l'année 2013 a été marquée par le renouvellement des CESER (Conseil Économique, Social et Environnemental de la Région). Le CRAJEP qui disposait d'un siège a mener une stratégie interne afin de désigner ses futurs représentants, et en externe afin d'influer auprès des décideurs, les nominations du Préfet. Nous avons donc obtenus un second siège au CESER. Michelle BUREAU et Florence LACAZE y représentent le CRAJEP.

CROS

Le Comité Régional Olympique et Sportif des Pays de la Loire est une association loi 1901. Il est le représentant régional du Comité National Olympique et Sportif Français.

2013 a été une année particulièrement importante, le CROS a renouvelé son équipe d'administrateurs et un nouveau Président, M. Yunsan MEAS a été élu.

Dans la foulée, le CROS a élaboré au cours d'un séminaire, son projet associatif pour cette nouvelle olympiade. La feuille de route a été orientée autour de la recherche d'une cohérence

territoriale au travers d'un projet co-construit et partagé avec l'ensemble des acteurs du mouvement sportif régional (ligues sportives, CDOS, partenaires institutionnels et privés...).

L'année 2013 a été l'occasion de mettre en valeur le sport en Pays de la Loire puisque la région est devenue la plus sportive de France (en terme de licences sportives par habitants). Pour mémoire, le CROS a pour missions de :

↳ Regrouper et Fédérer : plus de 80 ligues sportives olympiques et non olympiques, 1.025.887 Licences délivrées en 2012 dont 37,4 % de licences féminines, 9.993 clubs pour plus de 120 000 dirigeants sportifs.

↳ Représenter pour toutes questions d'intérêt général concernant le sport auprès des pouvoirs publics et des organismes officiels

↳ Promouvoir le sport sous toutes ses formes

↳ Suivre et assurer la gestion des dossiers relatifs aux Équipements sportifs

↳ Former et Accompagner : l'ambition de la commission Formation est d'offrir, aux dirigeants des associations sportives concernées ainsi qu'à leurs collaborateurs, la possibilité d'acquérir les connaissances indispensables à une gestion optimisée de l'ensemble des activités associatives et sportives en mettant en place une formation adaptée aux besoins :

Le dispositif de formation 2013 a reposé sur :

✓ un catalogue des formations que l'on retrouve sur le site du CROS.
<http://paysdelaloire.franceolympique.com>

✓ Le stage régional Jeunes Dirigeants Bénévoles qui s'est déroulé suivant 3 sessions décentralisées (en Maine et Loire, en Mayenne et en Sarthe)

✓ Les Conférences débats « Les Lundis du CROS » ont proposé 3 thématiques en 2013

✓ Les formations à la demande, notamment un Certificat de Formation à la Gestion Associative (CFGA) a été élaboré et sera proposé en août 2014 (il comprend un volet théorique de 30 heures décomposées en modules et un stage pratique de 40 heures minimum).

En 2013, le CROS, à travers ses commissions, a organisé ou a été présent à l'occasion de nombreux événements. Le CROS a notamment envoyé une délégation régionale aux [Jeux Nautiques Atlantiques \(JNA\) au Portugal](#). Il est à noter qu'en 2014, c'est le CROS des Pays de la Loire qui a été chargé de l'organisation par le comité international des JNA. Les épreuves se dérouleront du 14 au 18 juillet 2014 à Saint Gilles Croix de Vie et la Roche sur Yon (85).

Des représentants sportifs de 32 régions de 5 pays (de l'Arc Atlantique) seront présents tout au long de la semaine. Ils viendront défier la délégation sportive des Pays de la Loire sur 8 disciplines nautiques (voile, aviron, canoë-kayak, plongée sous marine, nage avec palmes, surf et sauvetage secourisme).

Par ailleurs, le CROS a de nouveau participé au salon Nautique de Paris avec le Conseil Régional et a assuré la promotion d'un programme de balades et randonnées nautiques en Pays de la Loire via la gestion d'un site internet créé pour cette action : <http://balades-nautiques.enpaysdelaloire.com/>

Le CROS s'est efforcé de mieux faire connaître « l'Agenda 21 du Sport Français » et la Charte du CNOSF « Sport et Développement Durable ». Le CROS labellise les actions et manifestations sportives qui prennent en compte les aspects liés au développement durable (Charte des manifestations sportives « éco-responsables »).

Enfin, le CROS a largement contribué aux travaux menés dans le cadre de la Conférence Régionale Consultative du Sport. Des groupes de travail ont réfléchi sur des sujets clefs des politiques sportives en région afin de répondre à la problématique « **Quel service public du sport en région Pays de la Loire** » ?

Observations du sport et diagnostics territoriaux approfondis, sport et santé, mise en cohérence des politiques publiques sportives des collectivités territoriales, sport et éducation, sport de haut niveau, sport et handicap et les schémas régionaux de cohérence des équipements sportifs.



A l'occasion de ces travaux, une 10aine de schémas ont été produits, [un portail et un site internet sur le sport de haut niveau en Pays de la Loire](#) ont notamment été créés.

JPA

Signature de la convention avec la Région pour la mise en Œuvre du programme « Premiers départs en vacances collectives » pour des adolescents de la Région. L'action a été lancée en mai 2013 et, pour l'été 2013, ce sont plus de 120 jeunes qui en ont bénéficié. L'action est reconduite pour 2014 en ciblant plus particulièrement les départements de la Mayenne et de la Sarthe.

Action pour le volontariat de l'animation. Au titre de la plate-forme pour le volontariat de l'animation, la JPA a organisé en région Pays de la Loire le lancement de la campagne nationale d'été pour le droit aux vacances collectives des enfants et des jeunes. Conférence de presse à Préfailles au centre de vacances « Les moussaillons » de la Ligue de l'Enseignement en présence de Michel Ménard, Député de Loire Atlantique et auteur d'un rapport parlementaire d'information sur la question des vacances et loisirs collectifs des mineurs. Forte participation de la presse écrite, audiovisuelle et radio. Dans la suite cette thématique a été largement reprise par les médias sur l'ensemble du territoire national mais aussi régional. La JPA a ainsi été sollicitée à plusieurs reprises entre mi-juillet et fin août pour des reportages, interviews sur les chaînes et stations régionales.

Publication de l'étude sur le patrimoine immobilier des centres de vacances d'enfants et de jeunes. Le travail conduit par Benoit Cronier dans le cadre de son stage de formation professionnel DEJEPS a été présenté régionalement à Angers début décembre puis dans l'ensemble de la région entre janvier et mars 2014. Il sera prolongé par un travail de construction d'un référentiel mettant en valeur l'utilité sociale de ces établissements.

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT PAYS DE LA LOIRE

En tant que mouvement d'idées, la Ligue de l'enseignement des Pays de la Loire contribue au débat citoyen en organisant des conférences et en s'impliquant, à différents échelons territoriaux, dans les commissions et structures traitant des questions de jeunesse, d'éducation populaire, de tourisme social ou encore de vie associative.

En tant que **Mouvement Complémentaire de l'Ecole**, la Ligue de l'enseignement accompagne les équipes éducatives. Afin qu'un élève, un groupe d'élèves, une classe ou encore une association puisse réaliser un véritable parcours éducatif accompagné, les fédérations départementales participent à la mise en place de projets collectifs.

Les actions éducatives sont au cœur du projet de la Ligue de l'enseignement. Parmi les actions mises en œuvre en 2013 pour favoriser l'épanouissement le plus large des personnes par un égal accès de tous à l'éducation, à la formation, à la vie professionnelle, à la culture, à la communication, au sport, aux vacances et aux loisirs, notons : les Semaines d'éducation contre le racisme, l'organisation de classes de découvertes, la citoyenneté par le Sport avec la fédération de sport scolaire Usep...

L'année 2013 a été marquée par la loi de **refondation de l'Ecole**. La Ligue œuvre de longue date pour une nouvelle approche plus globale de l'éducation, incitant aux coopérations entre les différents acteurs de l'éducation et favorisant l'intérêt de l'enfant. Les différents échelons de la Ligue se sont donc fortement mobilisés en 2013 pour soutenir les acteurs des territoires : formation des équipes, accompagnement des collectivités à la mise en place de Projets éducatifs de territoires, propositions d'animations dans le cadre des nouveaux temps d'activités périscolaires. La ligue a aussi été un des moteurs à la constitution dans l'académie de Nantes du Collectif des Associations Partenaires de l'Ecole.

La ligue c'est avant tout une fédération d'associations et de citoyens implantée sur l'ensemble du territoire régional. En 2013, on comptait **1 291 structures affiliées aux**

fédérations départementales de la Ligue regroupant **92 955 adhérents** dont **53 311 jeunes et enfants** et **39 644 adultes**.

Implantation géographique des Associations affiliées saison 2013

La Ligue soutient l'engagement associatif. Grâce à son Centre de Ressources à la Vie Associative et à l'appui territorial des fédérations, la ligue a participé activement en 2013 à la dynamique impulsée par la CPCA. Cette implication a été actée cette année par une convention avec la CPCA, en se traduisant par un soutien à la candidature de la CPCA au DLA régional et, en direction des associations, un soutien à la vie associative dans une démarche d'éducation populaire, notamment par :

- L'accompagnement à la structuration des associations en terme de gouvernance, d'organisation et de place des acteurs, au service du projet associatif
- L'appui à la consolidation économique, sociale et organisationnelle des associations
- L'appui à la fonction employeur
- L'orientation, suite à la primo-information, vers les lieux et structures ressources du territoire
- L'appui à l'inscription dans des dispositifs existants
- La mise en place de formation-actions

En tant qu'entreprises de l'économie sociale et solidaire, les fédérations départementales gèrent notamment des équipements de tourisme social, et génèrent des emplois à hauteur de **170 équivalents temps plein**

L'implication au sein de la CPCA :

La Ligue de l'enseignement des Pays de la Loire est représentée au CA de la CPCA par Patrick Maurieras et Gilles Cavé. Ce dernier, secrétaire générale de l'union régionale, est vice-président de la CPCA.

UNAT PAYS DE LA LOIRE

Qui sommes-nous ?

Créée en 1985, l'UNAT Pays de la Loire est la représentation en région de l'Union Nationale des Associations de Tourisme, association Loi 1901 reconnue d'utilité publique. Au service d'une mission d'intérêt général, l'UNAT rassemble, représente et défend les acteurs touristiques de l'économie sociale et solidaire qui s'engagent en faveur d'un tourisme ouvert à tous, qui soit vecteur de progrès social et au service d'une société plus solidaire et durable.

Faits marquants et projets structurants 2013 :

Un projet associatif renouvelé autour de 4 axes stratégiques pour la période 2014-2016 :

1. Renforcer l'identification du tourisme social et solidaire
2. Soutenir le développement des associations de tourisme
3. Faire progresser l'accès aux vacances du plus grand nombre
4. Poursuivre la structuration de notre réseau

Une équipe technique renforcée : création d'un poste de chargée de mission vacances pour tous, avec le recrutement d'Hélène Cadier en septembre 2013.

Un nouveau look pour «Info Réseau» : articulée autour de 6 rubriques et diffusée un vendredi sur deux, la newsletter de l'UNAT Pays de la Loire s'appuie désormais sur un design modernisé.

Accompagnement des démarches éco-responsables avec le programme ADEL

L'UNAT Pays de la Loire met à disposition des adhérents qui souhaitent s'engager dans l'Eco-Label Européen une boîte à outil complète :

- Centre de ressources en ligne à l'usage exclusif des membres : www.programme-adel.jimdo.com
- Service d'appui au recrutement de stagiaires
- Séminaires techniques et journées collectives d'échanges
- Kit de communication
- Pack formation Eco-Label et Eco-Gestes

Soutien des projets d'investissement de nos adhérents

Préoccupée par la situation des centres de vacances enfants l'UNAT Pays de la Loire a lancé un groupe de travail composé d'opérateurs actifs dans ce secteur d'activité. Après avoir établi un constat partagé, il a adopté une feuille de route visant à identifier des solutions concrètes pour répondre au défi patrimonial auquel sont confrontés les centres de vacances.

L'UNAT Pays de la Loire continue également à mettre à disposition de ses adhérents des ressources pour les orienter dans leur projet d'investissement :

- Recensement, veille et analyse des dispositifs de financements existants
- Diffusion et actualisation du «Mémento des aides et subventions».
- Conseil sur le montage de dossier de demande de subvention
- Orientation et mise en relation avec les interlocuteurs idoines en fonction des besoins et de la nature du projet.

Faire progresser l'accès aux vacances pour tous

Objectif vacances est un projet initié en 2012 pour mettre en réseau les acteurs de l'aide au départ en vacances et sensibiliser les acteurs touristiques à l'accueil des publics éloignés des vacances. En 2013, il s'est concrétisé par l'élaboration de supports pédagogiques innovants, en partenariat avec l'UNAT Bretagne et avec l'UNAT Centre :

- Le guide «Accueillir des publics éloignés des vacances, les points clés pour préparer le séjour»
- La formation «Comprendre et accueillir les publics éloignés des vacances»
- La formation « Intégrer l'accessibilité à chaque étape de la relation client »
- Acquisition des droits d'utilisation d'Handi Cap'Accueil®, guide conçu par l'UNAT Centre.

«Objectif Vacances» a reçu le soutien financier de l'Union Européenne dans le cadre du FSE (mesure 4.2.3).

URIOPSS

L'URIOPSS des Pays de la Loire, fidèle à ses engagements et valeurs, est aux côtés de la CPCA dans le combat pour la consolidation et la défense du modèle associatif.

Dans les secteurs de solidarité où elle exerce ses missions, la parole de l'URIOPSS, quels que soient le lieu, les interlocuteurs, responsables politiques ou institutionnels, a cette caractéristique de la parole libre, non astreinte à un devoir de réserve, pour relayer la voix de ses adhérents.

Pour le réseau UNIOPSS/URIOPSS, le début de l'année 2013 a été marqué par le Congrès national à Lille, une forte participation, la venue du Président de la République, mais surtout la richesse de ses travaux et cette capacité du réseau à être porteur, dans la transversalité, des besoins sociaux, médico-sociaux, exprimés par les Associations.

Capacité, aussi, à se positionner vis à vis des réformes et projets de loi touchant nos secteurs de la solidarité : projets de loi sur l'Economie Sociale et Solidaire – sur la Décentralisation – annonce d'une loi-cadre pour l'autonomie – contribution au Projet Régional de Santé....etc...

Dans ces démarches, la perception du rôle politique de l'URIOPSS progresse et est mieux reconnue. C'est un encouragement à être encore plus présent et participatif dans l'inter-fédéralité, notamment au sein de la CPCA.

Autre chantier qui a marqué l'exercice 2013 : l'élaboration du Projet Stratégique de l'URIOPSS pour les cinq années à venir, adopté par l'Assemblée Générale du 21 Novembre. Un gros travail collectif qui a permis de dégager de grandes orientations autour de trois axes :

- *la construction en commun des réponses appropriées au parcours de la personne accompagnée, valorisant expertises et expériences de chacun.*
- *la transmission de notre vision dans la construction des politiques de solidarité, en s'appuyant sur notre socle de valeurs.*
- *l'union de nos forces, articulée autour de l'inter-fédéralité.*

Sans oublier le chantier entamé en 2013 relatif à la valorisation du bénévolat, qui priorise, dans la démarche initiale, l'accompagnement des dirigeants bénévoles.

Forte de ses nombreuses missions de représentations, l'URIOPSS continuera d'apporter sa contribution au sein de la CPCA, notamment pour la promotion de la vie associative.

URAF

ACTIVITE URAF 2013

L'Union Régionale des Associations Familiales (URAF) des Pays de la Loire, composée des cinq UDAF de la Région, représente l'ensemble des familles ligériennes et regroupe près de 900 Associations Familiales et plus de 100 000 familles adhérentes.

Dans le cadre de ses missions, au cours de l'année 2013, différentes activités ont été menées :

Donner avis

Le **Bureau** s'est réuni quatre fois, le **Conseil d'Administration** trois fois et l'**Assemblée Générale** s'est tenue le 14 Mars 2013.

Quatre commissions thématiques ont échangé et se sont positionnées sur différents sujets :

Commission « santé » : coût de la permanence des soins, organisation des soins et désertification médicale,...

Commission « Education – formation - apprentissage » : les apprentis en situation de handicap, la maladie d'Alzheimer et l'aidant familial, l'addiction des jeunes à l'alcool,

Commission « logement -aménagement du territoire et environnement » : point sur les initiatives régionales dans le logement et l'habitat, logement social, précarité énergétique, prise de position sur le schéma régional climat-air-énergie des Pays de la Loire,

Commission « transports et communication » : participation aux comités de lignes, prise de position sur le schéma régional climat-air-énergie des Pays de la Loire,

Représenter

L'URAF siège dans 17 structures régionales : CESER (Conseil Economique, Social et Environnemental), la CPCA, Agence Régionale de Santé, CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé), IREPS (Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé), Comité de Protection des Personnes, CISS (Commission, Collectif Interassociatif sur la santé), comités de ligne, comité Régional du tourisme, CREA (Centre Régional pour les Enfants, Adolescents et Adultes Inadaptés),...

Elle a participé en 2013 à différents travaux et rencontres sur la région, parmi lesquels :

- Journée régionale des pôles et maisons de santé,
- Conseil Ligérien du commerce équitable,
- Colloque annuel de l'Union Régionale des Professions de Santé (URPS),
- Assises Prévention Addictions à ANCENIS,
- Conférence régionale du tourisme,
- Rencontre territoriale de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale,

Elle était présente à des réunions d'échanges au sein de l'UNAF, notamment à une rencontre sur la sécurité routière.

Engager des actions spécifiques

- **Formation pour les représentants familiaux URAF/UDAF**

Organisation d'une matinée de formation et d'échange sur le thème

« Quel logement abordable pour les familles ligériennes ? »

Intervenants : l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement), les Maisons de qualité et l'UNAF.

- **Réseau d'Observation des Réalités Familiales**

En 2013, l'URAF et les 5 UDAF ont mis en place ce réseau dans l'objectif d'actualiser en permanence leur perception des réalités familiales sur la région pour donner des avis pertinents sur ce que vivent les familles au quotidien.

Des groupes permanents de familles ont été recherchés, selon un découpage géographique approprié pour chaque département. Une fois le réseau de familles constitué, des ateliers d'échanges et de réflexion seront mis en place en 2014

Mettre des moyens à disposition des UDAF.

- Rencontre des responsables UDAF/URAF,
- Développement des supports de communication : site internet et extranet.

1.2. LES MEMBRES DU COLLÈGE 2

FRANCE BÉNÉVOLAT PAYS DE LA LOIRE

Texte non obtenu au moment de la rédaction du rapport...

FRAP

Depuis 2006, plusieurs radios associatives ont souhaité se réunir en ayant pour ambition de fédérer l'ensemble des radios associatives en Pays de la Loire, en adoptant une démarche de mutualisation des moyens, des expériences, des compétences et en développant un processus d'accompagnement solidaire. **Aujourd'hui la FRAP compte 23 radios réparties sur les 5 départements ligériens et se positionne donc comme le premier réseau de radios locales des Pays de la Loire.**

FRAP-Régie permet aux structures associatives et Institutions de diffuser des Message d'Intérêt Général sur les 23 antennes couvrant un bassin de 3,5 millions d'auditeurs potentiels.

La FRAP organise des **formations professionnelles** qui répondent aux besoins des 90 salariés des radios membres et qui sont ouvertes à tous (Travail de la voix, Construire une démarche de mécénat, le Reportage...). Avec 1600 bénévoles, la FRAP leur offre tout au long de l'année la possibilité de se former aux médias radios via des formations animées par des journalistes nationalement reconnus.

Le point de convergence des radios de la FRAP est de proposer une alternative aux programmes nationaux commerciaux, en orientant leur antenne sur l'actualité locale (culturelle, politique, sociale, économique...) et la découverte de talents musicaux locaux.

Tout en affirmant les différences de chacune des radios, la fédération fait reconnaître leur professionnalisme et leur rôle moteur dans l'engagement citoyen, par la formation et l'appropriation du média radiophonique par le plus grand nombre. La mission d' « Observation » de la FRAP s'est concrétisée par la sortie en septembre 2013 de l'Etat des lieux des radios associatives en Pays de la Loire de 2006 à 2012 pour faire connaître et reconnaître ce secteur aux auditeurs, Institutions, partenaires et grand public.

Les radios associatives ligériennes touchent quotidiennement 76 500 auditeurs* en Pays de la Loire, et se positionnent comme le premier média participatif régional.



2. *Enquête Médialocales de Médiamétrie du 25 juillet 2013 portant sur l'audience de la radio dans 20 régions françaises de septembre 2012 à juin 2013.

3. DÉVELOPPEMENT DES PARTENARIATS

C'est avec la CRESS que la CPCA a plus particulièrement avancé en termes de partenariat. Le changement de gouvernance et de direction au sein de la CRESS a ainsi permis la mise en route d'échanges constructifs pour reconnaissance pleine et entière de la vie associative au sein de l'ESS en région.

Le travail en commun mené dans le cadre de la réponse à l'appel à projets du DLA régional est le point de départ de ce nouveau partenariat.

AXE 4 : PROMOUVOIR LA VIE ASSOCIATIVE RÉGIONALE ET FAVORISER SA PAROLE DANS LE CADRE DU DÉBAT PUBLIC

Dans une société brutalisée par la crise, les acteurs associatifs se doivent de rappeler que les associations sont le ferment indispensable d'une société démocratique et solidaire. Les projets associatifs sont essentiels à la vie quotidienne des concitoyens.

La recherche de la rentabilité et du profit domine aujourd'hui les préoccupations. D'autres modalités d'action sont possibles. Non lucratives, les associations jouent pourtant un rôle économique. Elles croisent des aspirations grandissantes à de profonds changements au sein de la société. Les associations portent une innovation sociale et collective dans de nombreux domaines en donnant corps au vivre-ensemble.

Rappeler haut et fort que les associations apportent leur contribution à l'intérêt général est du rôle de la CPCA.

Les outils de communication n'ont pas été une priorité en 2013 pour la CPCA Pays de la Loire, le changement de nom intervenant au niveau national au 2013, il a été jugé préférable d'attendre le changement de nom en Pays de la Loire pour mettre en place des nouveaux outils.

AXE TRANSVERSAL : ACCOMPAGNER LES ASSOCIATIONS DANS LE CADRE DES EMPLOIS D'AVENIR

La question des emplois d'avenir a été abordée de manière transversale car elle recoupe différentes orientations du projet de la CPCA Pays de la Loire.

Sur l'Axe 1 : **Renforcer les capacités de la CPCA afin d'INFORMER, de FORMER, et d'ACCOMPAGNER le secteur associatif pour faire face aux évolutions sociétales**

- **Diffuser l'information :**

La CPCA a fait le choix de ne pas faire une simple promotion du dispositif « Emplois d'avenir », mais a le souhait de faire **une information pédagogique** du dispositif emplois d'avenir auprès des associations ligériennes ceci dans le but de faciliter la bonne réalisation de l'entrée dans l'emploi aussi bien pour le jeune que pour l'association, c'est-à-dire de donner un cadre sécurisant aussi bien pour l'employeur que l'employé.

La CPCA n'ayant pas vocation à faire à la place des autres, mais bien de valoriser le travail de ses membres, un document a été réalisé par le CRVA, et a été diffusé par la CPCA.

- **Recensement de l'accompagnement**

La CPCA souhaite valoriser le travail d'accompagnement des têtes de réseaux dans la cadre des emplois d'avenir.

Ce travail a fait apparaître le CRVA comme acteur de l'accompagnement dans le cadre des emplois d'avenir.

- **Former les bénévoles**

Dans la cadre du programme de formation des bénévoles 2013-2014, la CPCA souhaite pouvoir adapter son programme en fonction des besoins. En effet, certaines formations ne seront à priori pas réalisées.

Alors que la question du tutorat bénévole a été validée en région, grâce à la mobilisation de la CPCA, ce sont les OPCA qui ont été identifiés comme opérateurs de la formation des tuteurs bénévoles...

Sur l'Axe 2 : **REPRESENTER les associations et DEFENDRE leurs intérêts et leurs valeurs dans le cadre d'un dialogue civil renouvelé avec les pouvoirs publics**

Dès la préparation du dispositif Emplois d'Avenir, la CPCA, au niveau national, a participé à la concertation.

En Pays de la Loire, la CPCA, suite à son interpellation auprès du Préfet de Région et du Président du Conseil Régional, a souhaité prendre sa place dans le pilotage du dispositif :

- Participation au CCREFP : Comité Consultatif Régional de l'Emploi et la Formation Professionnelle
- Participation aux différentes réunions de présentation et échanges sur le dispositif avec les services de l'Etat (DIRECCTE, DRJSCS)
- Comité de Liaison Vie Associative